

Conseil consultatif sur la sécurité et l'hygiène du travail

Le Conseil consultatif sur la sécurité et l'hygiène du travail a été constitué en 1977 sous le régime de la *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail*. Le Conseil relève directement du ministre du Travail et de l'Immigration, qui le consulte sur les sujets suivants :

- les questions générales de sécurité et d'hygiène du travail;
- la protection des travailleurs dans des conditions particulières;
- la nomination de conseillers ou d'experts-conseils;
- l'examen de la *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail* et de son administration au moins tous les cinq ans ou sur demande du ministre;
- toute autre question afférente à la sécurité et à l'hygiène du travail sur laquelle le ministre demande l'avis du Conseil.

Les membres du Conseil sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, en veillant à maintenir une représentation égale des travailleurs, des employeurs et des organismes techniques et professionnels. La Division de la sécurité et de l'hygiène du travail lui offre un soutien technique, administratif et financier.

Le Conseil est actuellement composé des personnes suivantes :

Représentants des organismes professionnels et techniques

- Grant McCaughey, P.Eng., CRSP – Chairperson - The Association of Professional Engineers and Geoscientists of Manitoba
- Carol Loveridge, Manitoba Federation of Labour, Occupational Health Centre Inc.
- Andrew Dolhy, Accident Prevention Associations of Manitoba
- Judith Siemens, RN, College of Registered Nurses of Manitoba
- Rae Cavanagh, American Industrial Hygiene Association

Représentants des employeurs

- Ronald Hambley, The Manitoba Employers Council
- Stan Kruse, Manitoba Heavy Construction Association
- Neal Curry, The Manitoba Employers Council
- Ian Cooper, The Mining Association of Manitoba Inc.

Représentants syndicaux

- Blaine Duncan, Manitoba Government and General Employees Union
- David Martin, Manitoba Building & Construction Trades Council
- Steven Edwards, Canadian Union of Public Employees
- Rob Hilliard, United Food and Commercial Workers' Union

Le Conseil consultatif sur la sécurité et l'hygiène du travail forme, au besoin, des comités chargés de le conseiller sur des questions précises en matière d'hygiène et de sécurité du travail. Parmi les comités actifs, mentionnons :

Le comité de la sécurité et de l'hygiène agricole (Agriculture Safety and Health Committee)

Le comité d'examen des règlements sur l'exploitation des mines (Review Committee for Operation of Mines Regulation).

Le comité de la sécurité et de l'hygiène construction (Construction Safety and Health Committee).